



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Tarifs municipaux 2007 - Activités sportives de l'été 2007 sur le site
du Pré-Leroy**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070299

site du Pré-Leroy

Monsieur Luc DELAGARDE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort met en place pour la 2^{ème} année, des activités sportives sur le site du Pré-Leroy. Elles se dérouleront du 9 juillet au 2 août 2007. Elles seront diversifiées et attrayantes et auront pour objectif de dynamiser l'été sportif niortais.

Ces animations seront menées par le Service des Sports en partenariat avec les Clubs Sportifs Niortais. Elles seront encadrées par des éducateurs possédant un Brevet d'Etat dans chacune des disciplines proposées. Elles auront lieu pendant deux créneaux horaires de 2 heures, un le matin et l'autre l'après midi.

Ces activités sportives visent notamment des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération de Niort, du Département, de la Région voire au-delà, ainsi que différents organismes comme :

- les comités d'Entreprises,
- les Maisons pour Tous,
- les Centres Socio-Culturels,
- les institutions privées,
- les clubs sportifs,
- les pratiquants libres niortais,
- les pratiquants libres de passage à Niort pendant les vacances.

Pendant les créneaux horaires encadrés par le Service des Sports, pour les extérieurs les activités seront facturées sur les mêmes bases que le coût assumé par la Ville. Les animations seront gratuites pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort, toutefois, une valorisation du coût des activités sera établie à l'issue de l'été sportif. Les activités seront payantes pour les autres organismes. Au-delà de ces créneaux, les activités pilotées par les associations seront gratuites pour les pratiquants niortais et non niortais.

Il convient en conséquence de fixer les tarifs qui seront en vigueur pour la période et les créneaux horaires précités.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Adopter les tarifs des animations sportives qui se dérouleront sur le site du Pré-Leroy du 9 juillet au 2 août 2007, comme présentés dans le tableau en annexe.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Luc DELAGARDE